*Seul le texte prononcé fait foi*

*Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes

**11ème Conférence des États parties**

Genève, 25-29 août 2025

**Point 12 de l’ordre du jour : contributions financières**

Madame la Secrétaire,

La Suisse vous remercie pour votre présentation sur l'état actuel des finances du TCA.

Comme ma délégation a malheureusement le devoir de le rappeler année après année : la situation financière du TCA est préoccupante et atteint un niveau insoutenable. Le déficit accumulé année après année continue de croître. Les dernières informations à disposition, à savoir l’état des contributions au 25 avril dernier, indiquent qu’il s’élève aujourd’hui un demi-million de dollars. Si la tendance n’est pas rapidement inversée, une pénurie de liquidités sera inévitable. Dans une telle éventualité, nous voudrions souligner que le Secrétariat du TCA devrait être sauvegardé en priorité.

Nous sommes contraints de rappeler une fois de plus que les contributions ne sont pas facultatives, mais qu'elles constituent une obligation juridiquement contraignante en vertu du Traité. Nous continuons d’encourager la Présidence et le Secrétariat à approcher tout particulièrement les États qui ont des arriérés importants et dus de longue date afin de s’enquérir de leurs difficultés et d’y trouver des solutions adéquates.

Pour sa part, la Suisse s’efforce de soutenir au mieux le bon fonctionnement du Traité. Dans ce contexte, la Suisse a fourni une contribution spécifique en nature au Secrétariat du TCA depuis sa création. Elle s’est déjà engagée à poursuivre ce soutien en 2025 et 2026, afin de s'assurer que le Secrétariat puisse fonctionner dans l'environnement le plus pérenne possible.

Je vous remercie de votre attention.